

# CPA Élites sur glace Drummond - Saint-Cyrille

# SAISON 2025-2026 - Feuillet d'inscription

# Catégories d'inscription des patineurs :

<u>PATINAGE PLUS – ÉTAPES 0-6</u>: pour les enfants âgés de 4 ans et plus au 1<sup>er</sup> juillet 2025, le patineur apprendra les notions du patinage en passant au travers le programme reconnu de Patinage Québec. Le nombre de séances est de 1 ou 2 par semaine.

PATINAGE PLUS PRÉ-STAR – ÉTAPES 4-5-6: une fois la session terminée et dès l'étape 3 réussie, le patineur peut s'inscrire dans ce groupe afin de poursuivre vers l'obtention des étapes 4 à 6. Ce groupe compte 1 séance par semaine avec un entraînement hors glace. Il est recommandé d'inscrire l'enfant à une séance additionnelle en Patinage Plus.

**PATINAGE** PLUS ADULTE: séance de patinage pour les personnes intéressées par la mise en forme et l'apprentissage du patin de base. Le nombre de séances est fixé à 1 ou 2 par semaine selon l'inscription choisie.

# Port du casque - IMPORTANT!

Patinage Canada exige le port du casque de hockey homologué CSA pour tous les patineurs jusqu'à la réussite de l'étape 5 du programme Patinage Plus.

Les casques doivent porter l'autocollant CSA et respecter la date de péremption. Ils seront vérifiés par nos parents bénévoles. Les patineurs ne portant pas de casque conforme se verront refuser l'accès à la patinoire. Cette exigence nous est imposée et nous avons l'obligation de la respecter.

STAR 1 à 4 – ÉTAPE 5 RÉUSSIE et + : pour les patineurs prêts à pratiquer le patinage artistique auprès d'un entraîneur privé choisi selon le niveau de compétition à venir pour la saison et/ou n'ayant pas réussi au moins 1 test de niveau Star 5. Un adulte qui pratique le patinage artistique auprès d'un entraineur privée choisi pratiquant jusqu'au boucle piqué et/ou n'ayant pas réussi au moins 1 test de niveau Star 5. Le nombre de séances est fixé à 2 ou 3 par semaine selon l'inscription choisie.

<u>STAR 5 et +</u>: pour les patineurs prêts à pratiquer le patinage artistique auprès d'un entraîneur privé choisi selon le niveau de compétition à venir pour la saison et/ou ayant réussi au moins 1 test de niveau Star 5. Un adulte qui pratique le patinage artistique auprès d'un entraineur privée choisi pratiquant le saut de boucle (Loop) et/ou ayant réussi au moins 1 test de niveau Star 5. Le nombre de séances est fixé à 2 ou 3 ou 4 par semaine selon l'inscription choisie

# **OLYMPIQUES SPÉCIAUX:**

Le patinage artistique est un sport dans lequel les individus, en simple ou en couple, exécutent des éléments techniques : sauts, jeux de jambes et autres mouvements complexes et stimulants sur des patins à glace. Les patineurs artistiques compétitionnent à divers niveaux allant de débutant jusqu'au niveau Olympique (senior), dans des compétitions locales, nationales et internationales.

APPRENTI ATHLÈTE / STAR PRIMAIRE: patineurs de niveaux récréatifs et compétitifs fréquentant un établissement primaire leur permettant de pratiquer le patin durant les heures scolaires. L'horaire d'entraînement sur glace est fixé à 4 jours par semaine à raison de 2 heures par jour du lundi au vendredi

<u>CONCENTRATION ÉTUDES PATINAGE</u>: patineurs de niveaux récréatifs et compétitifs fréquentant un établissement secondaire, offrant le programme Concentration Études Patinage (incluant le Collège St-Bernard et École secondaire Marie-Rivier). L'horaire d'entraînement sur glace est fixé à 5 jours par semaine à raison de 2 heures par jour du lundi au vendredi, selon l'horaire établi par le CPA et l'établissement scolaire.

**SPORT-ÉTUDES**: patineurs de niveaux compétitifs fréquentant l'école Secondaire Marie-Rivier de Drummondville offrant le programme Sport-Études. L'horaire d'entraînement sur glace est fixé à 5 jours par semaine à raison de 3 heures sur glace par jour du lundi au vendredi selon l'horaire établi par le CPA.

ALLIANCE SPORT-ÉTUDES: patineurs de niveaux compétitifs fréquentant un établissement collégial, universitaire L'horaire d'entraînement sur glace est fixé à 5 jours par semaine à raison de 3 heures par jour du lundi au vendredi selon l'horaire établi par le CPA.

L'inscription doit être faite via le Drummondville Sports; Site Internet : <a href="www.drummondvilleolympique.com">www.drummondvilleolympique.com</a> Ou en personne à : 1380 rue Montplaisir à Drummondville Ou par téléphone : 819-478-1486

Inscription

Pour être valide, l'inscription doit être accompagnée du paiement complet ainsi que des formulaires dûment remplis tel que la fiche santé. Les modes de paiement suivants sont acceptés : carte de crédit, carte de débit, argent comptant ou chèque à l'ordre de : **Drummondville Sports – CPA**.

Une pénalité de 25\$ sera appliquée pour tout chèque sans provisions.

#### Date limite d'inscription

La date limite d'inscription pour :

Saison complète

25 août 2025

Pour les inscriptions tardives, communiquer avec le CPA par courriel pour voir les disponibilités et les frais.

Les inscriptions sont acceptées selon l'ordre de réception au Drummondville Sports. Le nombre d'inscriptions est limité. De plus, un groupe peut être annulé si le nombre de patineurs est insuffisant.

# Demande de remboursement

Toute demande de remboursement doit être transmise au courriel du CPA. Si les cours sont commencés, les montants suivants ne pourront être remboursés :

- Une pénalité prévue par la loi correspond au prorata du service rendu
- Affiliation à Patinage Canada 61,71\$
- Frais d'adhésion au CPA 50 \$

# Calendrier - À VENIR

Voir le calendrier, approprié à la catégorie, ci-joint pour les modifications prévues à l'horaire.

- Patinage Plus (Patinage Plus Débutant, Patinage Plus PRÉ-STAR, Patinage Plus Adulte)
- **STAR** (STAR 1 à 4, STAR 5 et +)
- SCOLÀIRE (Apprenti athlète / STAR Primaire, Concentration Études Patinage / Sport-Études et Alliance Sport-Études)

# Modifications à l'horaire

L'horaire est sujet à des variations. En effet, nous partageons les patinoires avec d'autres associations sportives qui tiennent aussi des événements (compétitions, tournois).

AUCUN REMBOURSEMENT OU AUTRE COMPENSATION NE SERA DONNÉ POUR DES SÉANCES ANNULÉES OU DÉPLACÉES.

Les modifications à l'horaire vous seront communiquées dès que possible PAR COURRIEL. Restez à l'affût de vos courriels et suivez-nous sur Facebook et Instagram.

# Entraîneurs et assistants

Les entraîneurs œuvrant sur la glace du CPA sont certifiés par Patinage Canada. Des assistants (11 ans et +) peuvent s'ajouter selon le ratio de patineurs et le type de session, ils répondent aux critères de Patinage Québec.

# Veste CPA - Identification des athlètes

Le CPA procèdera à la commande de vestes d'entraînement qui devront être portées obligatoirement par les athlètes lors des compétitions, tests, séminaires, entraînements et autres. Les frais vous seront expliqués en début de saison. Le port de vêtement identifiant d'autres clubs de patinage artistique est strictement interdit sur nos glaces.

# Communications par courriel - IMPORTANT !!!

En vous inscrivant ou en inscrivant votre enfant à une activité de patinage chez nous, vous devenez membre du Club et êtes en droit de recevoir toutes les communications qui concernent nos activités. Nous communiquons exclusivement par courriel avec nos membres. Lors de l'inscription, veuillez fournir une adresse de courriel valide où nous pourrons vous rejoindre rapidement, en cas de besoin (modification d'horaire, besoin d'information, renseignements à vous communiquer, etc.).

Chaque membre est responsable d'en assurer le suivi



DRUMMONDville

Coordonnées

1380, rue Montplaisir Drummondville (QC), J2C 0M6 cpadrumscyrille@gmail.com

Suivez-nous sur Facebook! (Club Drummond St Cyrille)

# Saison 2025-2026

Saison : 2 septembre 2025 au 21 mars 2026 (excluant du 21 décembre 2025 au 2 janvier 2026 et excluant du 1 au 7 mars 2026)
Session hiver : 4 janvier au 23 mars 2025 (excluant du 1 au 7 mars 2025)
Aréna Saint-Cyrille (SCY) : Début 16 septembre 2026

	OYC: Olympia Yvan Cournoy			SCY: Aréna Saint-Cyrille		
	Catégorie	Horaire	Tarifs	Remarque		
	Affiliation	-	\$61.71	Tous les patineurs doivent être affiliés à patinage Canada annuellement. Ce frais est ajouté au tarif d'inscription dans le groupe choisi et s'applique 1 foisseulement.		
	Frais d'adhésion au CPA	-	\$50.00	Frais annuel pour être membre du CPA. Ce frais est ajouté au tarif d'inscription dans le groupe choisi et s'applique 1 fois seulement.		
1	Patinage Plus (Étapes 0-6) (4 ans et plus au 1 <sup>er</sup> juillet 2025)	1X / semaine, choisir entre: A - Lundi 18h à 18h50 (OYC) B- Mardi 18h à 18h50 (SCY) C- Mercredi 18h à 18h50 (OLP) D- Samedi 10h10 à 11h (SCY)  2X / semaine, choisir entre: A - Lundi 18h à 18h50 (OYC) B- Mardi 18h à 18h50 (SCY) C- Mercredi 18h à 18h50 (OLP) D- Samedi 10h10 à 11h (SCY)	Saison :  A) 155 \$ / 1 X semaine  B) 215 \$ / 2 X semaine	- Étapes 0-6 du programme PQ - 50 patineurs maximum / séance - Âgés de 4 ans au 1 <sup>er</sup> juillet 2025  ** Mardi 18h SCY: 40 patineurs maximum ** début 16 sept. 2025 **		
2	Patinage Plus - Pré-STAR (Étape 3 réussie)	Samedi 11h à 11h50 (SCY)  Hors glace: Samedi 10h15 à 10h45 (SCY)  **début 20 sept**	Si inscrit dans le Patinage Plus : Saison : A) 60 \$ / 1 X semaine Si seulement dans le Patinage Plus Pré-STAR : Saison : A) 155 \$ / 1 X semaine	- Étapes 4-5-6 du programme PQ - 40 patineurs maximum		
3	Patinage Plus - Privé	Lundi 16h à 16h50 (OLP)	Saison: A) 70 \$ / 1 X semaine	- 20 patineurs maximum / séance		
4	STAR 1 à 4 (Patinage privé)	A - Lundi 16h à 17h50 (OYC) B - Mardi 16h à 17h40 (SCY) C - Mercredi 17h à 17h50 (OLP) D - Jeudi 16h à 17h30 (OLP) E - Vendredi 16h à 17h30 (OLP) F - Samedi 7h à 9h45 (SCY) G: Lundi 8h à 10h (OLP)** H: Mardi 8h à 10h (OLP)** J: Jeudi 8h à 10h (OLP)** K: Vendredi 8h à 10h (OLP)**	Saison:  A) 200 \$ / 2 X semaine B) 250 \$ / 3 X semaine	- 20 patineurs maximum / séance - Hors glace : Mercredi 18h à 18h45 (OLP)		
6	STAR 5 et + (Patinage privé)	A - Lundi 19h à 20h (OYC) B - Mardi 16h à 17h40 (SCY) C - Mercredi 19h à 20h (OLP) D - Jeudi 16h à 17h30 (OLP) E - Vendredi 17h45 à 19h20 (OLP) F - Samedi 7h à 9h45 (SCY) G: Lundi 8h à 10h (OLP)** H: Mardi 8h à 10h (OLP)** I: Mercredi 8h à 10h (OLP)** J: Jeudi 8h à 10h (OLP)** K: Vendredi 8h à 10h (OLP)** L: Mardi 16h à 17h20 (OLP)**	Saison:  A) 200 \$ / 2 x semaine B) 250 \$ / 3 x semaine C) 300 \$ / 4 x semaine	- 20 patineurs maximum / séance Hors glace : - Lundi 18h à 18h45 (OL)		
7	Patinage Plus Adulte (Cours de groupe étape 1 à 6)	Mardi 18h à 18h50 (SCY) Samedi 11h à 11h50 (SCY)	Saison :  A) 155 \$ / 1 X semaine  B) 215 \$ / 2 X semaine	-10 patineurs maximum / séance		
8	Apprenti-athlète STAR Primaire	- 4 jours / semaine - 2 heures / jour	Saison scolaire : Vous recevrez une facture ventilée approuvée par Patinage Québec **pour plus de détails communiquez avec le CPA**	Temps de glace du lundi au vendredi entre 8h et 16h + Hors-Glace Horaire établi par le CPA et les établissements scolaires (2 septembre 2025 au 19 juin 2026)		
9	Concentration Études Patinage	- 4-5 jours / semaine - 2 heures / jour	Saison scolaire : Vous recevrez une facture ventilée	Le paiement peut se fractionner de la façon suivante : - 1/3 à l'inscription		
10	Sport-Études (Marie-Rivier)	- 5 jours / semaine - 3 heures / jour	approuvée par Patinage Québec  **pour plus de détails communiquez avec le CPA**	- 1/3 au 15 octobre 2025 - 1/3 au 15 décembre 2025 Préapprobation d'inscription par le CPA requise avant l'inscription.		
11	Alliance Sport-études	- 5 jours / semaine - 3 heures / jour				

Note: Star 1 à 4 et Star 5 et +: 8h à 10h \*\*sous approbation du CPA\*\*



# CPA Élites sur glace Drummond – Saint-Cyrille Drummondville Sports : 819-478-1486 cpadrumscyrille@gmail.com

Saison 2025-2026 Règlements administratifs

Ces règlements s'appliquent à tous les événements et activités tenus par le CPA, à moins d'indications plus spécifiques à l'événement.

#### Inscription

Les inscriptions, <u>accompagnées du paiement complet selon les dates limites fixées et les formulaires dûment remplis tel que la fiche santé,</u> seront acceptées selon l'ordre d'entrée au Drummondville Sports, en tenant compte du lieu de résidence.

Le paiement de l'inscription par chèque doit être fait à l'ordre du **Drummondville Sports – CPA** et remis avec le formulaire au Drummondville Sports, 1380 Montplaisir, Drummondville (Québec) J2C 0M6. Le paiement par carte de débit et de crédit est également accepté. Toute facture impayée annule l'inscription, les priorités et le droit de vote aux assemblées, mais n'enlève pas l'obligation de payer.

### Remboursement

Il est possible de demander l'annulation de l'inscription d'un patineur et le remboursement des frais d'inscription. Tel que mentionné dans le feuillet explicatif, certains montants ne sont pas remboursables et seront retenus par le CPA si une demande de remboursement est faite. Tout horaire peut être modifié par le CPA sans préavis et tient compte du nombre de patineurs inscrits.

Toute demande de remboursement doit être transmise au courriel du CPA. La date de réception du courriel sera considérée comme la date de demande de remboursement.

Si les cours sont commencés, les montants suivants ne pourront être remboursés :

- Une pénalité prévue par la loi correspond au prorata du service rendu
- Affiliation à Patinage Canada 61,71\$
- Frais d'adhésion au CPA 50 \$

#### **Parcelle**

Pour faire l'achat d'une parcelle, votre entraîneur devra informer le CPA par courriel au moins 48 heures à l'avance. Le CPA validera que le maximum de patineurs sur la glace n'est pas atteint. Le coût est de 10\$ par parcelle (50 minutes). L'argent, dans une enveloppe identifiée au nom du patineur avec la date de la parcelle, doit être glissé sous la porte du bureau du CPA avant le début de l'entraînement. Pour les patineurs non-inscrits venant de l'extérieur, l'achat de temps de glace en parcelle ne donne pas accès aux activités hors glace, seuls les patineurs inscrits aux styles libres peuvent profiter des activités hors glace. Il est également possible de se procurer via les bénévoles du club une carte de 8 parcelles au coût de 60\$. Cette carte devra être autographiée par votre entraîneur lors de chaque parcelle utilisée.

# Accès aux patinoires

Les patineurs membres du CPA Élites sur glace Drummond – Saint-Cyrille ont accès aux périodes de glace couvertes par leur inscription. Il est de la responsabilité des patineurs d'obtenir l'autorisation de son entraîneur et **du CPA** avant d'accéder à d'autres périodes de glace que celles prévues par leur inscription. La demande d'ajout de période de glace doit être faite par son entraîneur, par courriel au moins **48 heures à l'avance**, <u>cpadrumscyrille@gmail.com</u>. Les périodes de glace ne peuvent être échangées ou vendues entre les patineurs. Aucun échange ou remise de glace n'est accepté. Les patineurs doivent quitter la glace dès que s'ouvre la porte de la surfaceuse.

# Annulation de séance

Le CPA n'est pas responsable du temps perdu pour défectuosités mécaniques, électriques, etc., de transfert de glace pour raisons majeures, d'accidents, d'objets perdus ou volés ou de toute annulation faite par la Ville de Drummondville. Le CPA planifie les activités de la saison au meilleur de sa connaissance; advenant le besoin d'annuler une séance, il tentera d'obtenir des heures de remplacement, et ce, aux heures jugées les plus appropriées disponibles, mais ne peut en garantir l'obtention.

Les sessions de tests tenues par le CPA et les compétitions organisées par le CPA ne sont pas considérées comme des annulations et n'entraînent pas de remboursement ou de remise de glace.

Aucun remboursement ne sera fait et aucune raison ne justifie le non-paiement de la facture pour laquelle le parent ou le tuteur aura signé.

# Musique

L'entraîneur ou le patineur peut demander la musique de son programme une fois par 15 minutes. La musique doit être jouée en entier à la demande de l'entraîneur et/ou du patineur afin d'éviter les pertes de temps et de respecter l'équité entre les patineurs. Pour des raisons pratiques, il est interdit d'exécuter un programme qui amènera à excéder la période disponible au CPA (commencer un solo trop long pour s'achever avant la fin du cours).

## Responsabilité

Le CPA est régi par les règlements et politiques de Patinage Canada, de Patinage Québec, de la Ville de Drummondville et la charte et règlements du CPA Élites sur glace Drummond – Saint-Cyrille. Les patineurs et leurs représentants renoncent à toute réclamation contre le CPA et ses organisateurs, les officiels, ses entraîneurs et assistants.

Le CPA n'est pas responsable de la perte ou du vol des effets personnels de ses membres, accompagnateurs et entraîneurs.

## Chambres

Des chambres sont mises à la disposition des patineurs pour revêtir leurs vêtements d'entraînement et chausser leurs patins. Les garçons et les filles doivent utiliser des chambres différentes, l'information vous sera communiquée en début de saison dans le courriel d'introduction.

Bon patin à tous !!!

Version: 7 juillet 2025



CPA Élites sur glace Drummond – Saint-Cyrille Drummondville Sports : 819-478-1486 cpadrumscyrille@gmail.com

# Saison 2025-2026 IDENTIFICATION DU PATINEUR

Prénom du patineur :				Nom:								
Adresse:				Ville :				Code postal :				
Date de naissance :(jour/mois/anné				Numéro de Patinage Canada : ée)			ro de Patinage Canada :	(Non membre seulement)				
COURRIEL:					Téléphone :							
Nom c	le l'entraineur choisi (cours	s privé s	eulement)	<u></u>					<del></del> -			
Inscription (voir feuillet pour dates incluses)												
Cours de groupe (voir feuillet pour conditions)												
□ 1X / semaine □ 2X / semaine  Patinage Plus –  (Étapes 0-6)				□ 1X / semaine Patinage Plus – Pré-STAR (Étapes 4-6)			□ Patinage Plus Privé		Patinage Plus Adulte (Cours de groupe)			
18h à 18h50 (1)       Same         Mardi       Same			Samedi 10 Samedi	Hors glace Samedi 10h15 à 10h45 (3) Samedi 11h à 11h50 (3)			ndi h à 16h50 (2)	Same	18h50 (3)			
Samedi												
10h10 à 11h (3)  Récréatif  (voir feuillet pour conditions)												
		AR 1 à			`	ict pour	,	STAR 5 e				
	Choisir 2 ou 3 jours d'entraî	nement s	elon l'inscrip	tion choisie	;	Choisir 2, 3 ou 4 jours d'entraînement selon l'inscription choisie						
	Lundi 16h à 17h50 (1)		Jeudi 16h	à 17h30 (2)	)		Lundi 19h à 20h (1)		Jeudi 16h à 17h30 (2)			
	Mardi 17h à 18h (3)		Vendredi	` /		Mardi 17h à 18h (3)		Vendredi 17h45 à 19h20 (2)				
	Mercredi 17h à 17h50 (2) Hors glace		Samedi 7l Hors glac	n à 9h45 (3)			Mercredi 19h à 20h (2) Hors glace		Samedi 7h à 9h45 (3)  Hors glace			
	Lundi 18h à 18h45 (1)			18h à 18h45 (2)			Lundi 18h à 18h45 (1)		Mercredi 18h à 18h45 (2)			
							Patinage r conditions)					
	Primaire				(VOII Team	Secondaire			Secondaire			
	Établissement scolaire :				Collège St-Bernard			☐ Marie-Rivier (AM)				
Sport-Études (Voir feuillet pour conditions)												
	Apprenti-Athlètes			Sport-Études			tudes	Adulte compétitif				
	Établissement scolaire :			École Secondaire Marie-Rivier (PM)			Marie-Rivier (PM)	Établissement scolaire (si applicable) :				
Lieux d'entraînement												
(1) Olympia Yvan Cournoyer – glace Olympia OYC (2) Olympia Yva					lympia Yvan	Cournoyer – glace Olympique OLP (3) Aréna St-Cyrille SCY						
IMPORTANT Pour les inscriptions faites après le 1er septembre 2025, vous devez obtenir la confirmation d'affiliation avant d'accéder à la glace.												
Je reconnais avoir pris connaissance du feuillet explicatif, de la note ci-dessus et des règlements (en annexe). Je désire inscrire l'enfant dont le nom apparaît sur ce formulaire au CPA Élites sur glace Drummond – Saint-Cyrille pour la saison en cours. Je m'engage à respecter les règlements du CPA et dégage le CPA de toute responsabilité pour tout accident que pourrait subir mon enfant durant et après les séances de patinage.												
	Signature du par	rent ou	ı tuteur			_		Date	<del></del>			



# CPA Élites sur glace Drummond – Saint-Cyrille Drummondville Sports : 819-478-1486 cpadrumscyrille@gmail.com

# Saison 2025-2026

Fiche santé du patineur											
Prénom				Nom							
Numéro d'assurance maladie :					Expiration :						
Personnes à contacter en ca	s d'ur	gence									
Prénom et nom :				Prénom et nom :							
Lien avec le patineur :				Lien avec le patineur :							
Téléphone(s) :				Téléphone(s):							
Cellulaire :				Cellulaire :							
État de santé du patineur											
Veuillez encercler la réponse appropriée											
Commotion cérébrale	Oui	Non			Allergies	Oui	Non				
Diabète	Oui	Non			Épilepsie	Oui	Non				
Hypoglycémie	Oui	Non		A eu une opération (<1an)		Oui	Non				
Asthme	Oui	Non		A eu une bl	essure nécessitant des soins médicaux (<1an)	Oui	Non				
Évanouissement pendant l'exercice	Oui	Non			Est blessé présentement	Oui	Non				
Troubles de l'attention	Oui	Non			Est sous médication	Oui	Non				
Je comprends que les personnes qui viendront en aide à mon enfant, le cas échéant, le feront au meilleur de leur connaissance.											
Attestation du parent, tuteur	ou pat	ineur r	naje	ur							
Je certifie par la présente qu'au meilleur de ma connaissance, les renseignements fournis sont exacts et autorise, en cas d'urgence, un entraîneur et toute autre personne certifiée en premiers soins, si le CPA ne parvient pas à contacter l'une des personnes désignées, à prendre ou à autoriser toute mesure qu'il jugera appropriée (premiers soins, transport par ambulance, etc.) et ce, à ma charge financière.											
Signature du pare	nt/tuteur/	patineur r	majeur		Date						
Autorisation pour photographies et vidéos											
J'autorise le CPA Élites sur glace Drummond – Saint-Cyrille, ses bénévoles ou toute personne déléguée par celui-ci à photographier mon enfant patineur durant les séances d'entraînement régulières ou lors des activités spéciales. J'autorise l'utilisation de ces photos par le CPA pour tout affichage promotionnel aux arénas, sur le site Internet / Facebook du CPA, publication dans les journaux, publicité, etc.).											
Signature du parent/tuteur/patineur majeur  Date											